

PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE / CHORALE (H/F)



Située à 15 minutes de Paris en RER, la ville du Vésinet offre un cadre de vie unique en région parisienne grâce à son modèle exceptionnel de Ville-parc. La ville dispose d'un patrimoine historique et culturel riche avec plusieurs édifices classés, des espaces arborés, ainsi que six lacs et rivières. Le Vésinet est particulièrement attractif avec des commerçants dynamiques, de nombreuses associations et des établissements scolaires d'excellence. La ville offre une douceur et un art de vivre uniques en unissant la nature et l'architecture.

Quelle sera votre mission ?

Vous participez activement à la mise en œuvre du projet pédagogique du Conservatoire du Vésinet et contribuez à la diffusion de la pratique vocale et musicale auprès de publics variés, enfants, adolescents et adultes.

Sous l'autorité de la direction de l'établissement, vous assurez :

- L'enseignement de la formation musicale et de la pratique chorale dans une dynamique pédagogique de qualité et d'innovation.
- La conception et la mise en œuvre de projets pédagogiques et artistiques individuels et collectifs.
- L'accompagnement des élèves dans leur progression artistique et musicale.
- La participation à la vie artistique de l'établissement (auditions, concerts, spectacles, projets transversaux).
- La coordination avec l'équipe pédagogique et les partenaires culturels du territoire.

Quelles sont vos compétences ?

- Maîtrise des techniques pédagogiques liées à l'enseignement de la formation musicale et du chant choral.
- Capacité à concevoir et conduire des projets pédagogiques et artistiques.
- Sens de l'organisation, autonomie et rigueur.
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute.
- Aisance dans la communication orale et écrite.
- Capacité d'adaptation, d'anticipation et d'innovation.
- Connaissance du fonctionnement d'un conservatoire ou d'une école de musique appréciée.

Quel est votre profil ?

- Titulaire d'un diplôme d'État ou d'un diplôme équivalent dans la discipline.
- Expérience dans l'enseignement de la formation musicale et/ou de la pratique chorale appréciée.
- Solide culture musicale et bon niveau artistique.

Conditions d'exercice

- Temps de travail : 10h30 hebdomadaires.
- Présence obligatoire :
 - Mardi de 17h15 à 20h00
 - Mercredi de 10h15 à 19h35
- Participation aux réunions pédagogiques, spectacles, auditions et manifestations artistiques de l'établissement.

PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE / CHORALE (H/F)



Quels sont nos avantages?

- Régime indemnitaire spécifique aux enseignants artistiques (ISOE),
- Primes annuelles (CIA et Prime d'assiduité),
- Participation aux frais de transports,
- Adhésion au CNAS,
- Titres Restaurant,
- Participation Mutuelle de Santé et de Prévoyance,
- RTT.

Comment postuler ?

En adressant un CV et une lettre de motivation :

- Par courrier : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 60 boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
- Par email : recrutement@levesinet.fr